

La démarche TEPOS : bilan du stage

Amandine Guillot, stagiaire “chargée de mission énergie climat”

Conseil municipal, 9 septembre 2021

Contexte régional



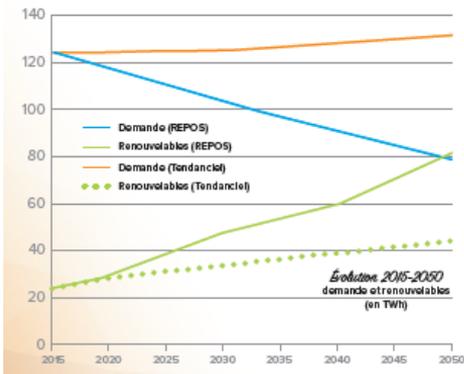
Un **Territoire à Énergie POSitive** vise l'objectif de **réduire ses besoins d'énergie** au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de **les couvrir par les énergies renouvelables locales**.

Démarche engagée à l'échelle de la Région Occitanie (REPOS) et du Pays Sud Toulousain.



/ 2 les consommations d'énergie /habitant (sobriété, efficacité)

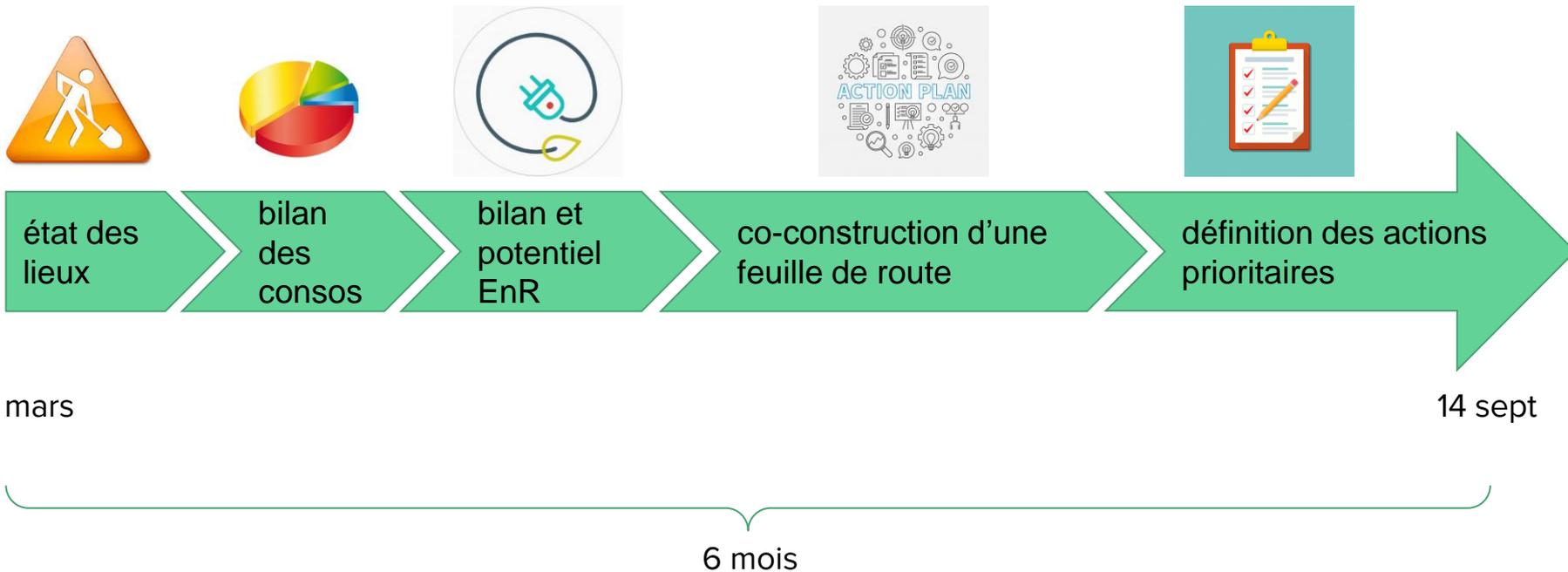
X 3 la production d'énergie renouvelable sur le territoire



/ 1,5 les consommations d'énergie

X 3 la production d'énergie renouvelable sur le territoire

La démarche du stage



1-Etat des lieux



La rénovation et l'extinction de l'éclairage public

67,50€/an/lampadaire
(lampe 150W SHP) ->
11,70€/an/lampadaire
(lampe 26W LED).



La rénovation énergétique de bâtiments publics (centre de loisirs, groupe scolaire, salle polyvalente)



La rénovation du groupe scolaire a permis de diminuer de **37%** les consommations de chauffage et de **47%** les consommations d'électricité.



1-Etat des lieux



Achat de 2
véhicules
électriques

265€/an de
"carburant"

Signature d'un
contrat de
fourniture
d'électricité 100%
renouvelable



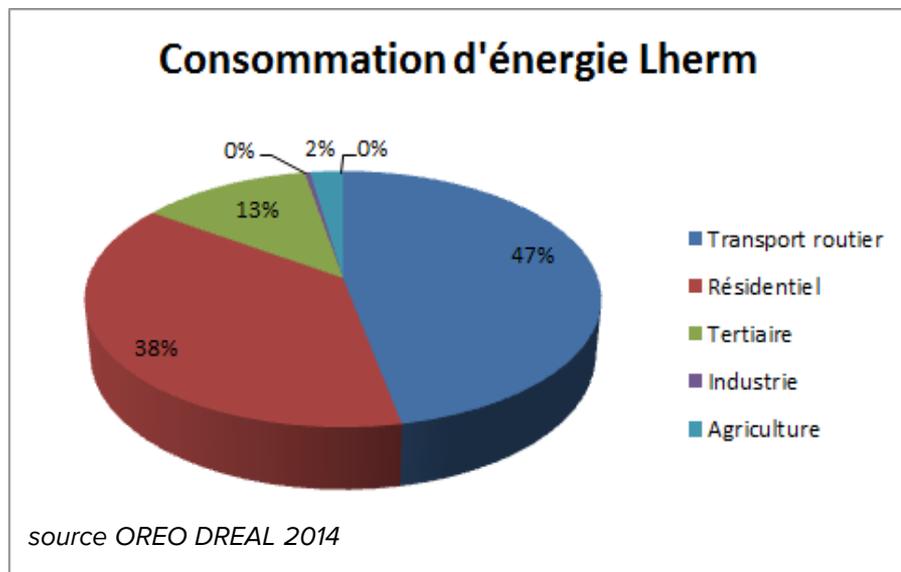
Création d'un
réseau de
chaleur

besoins
couverts à
81% sur la
saison
2019/2020



2-Bilan des consommations : vue d'ensemble (année de référence 2014)

Consommations 2014 = 55 164 MWh (source OREO-DREAL 2014)



Consommation Pays Sud Toulousain

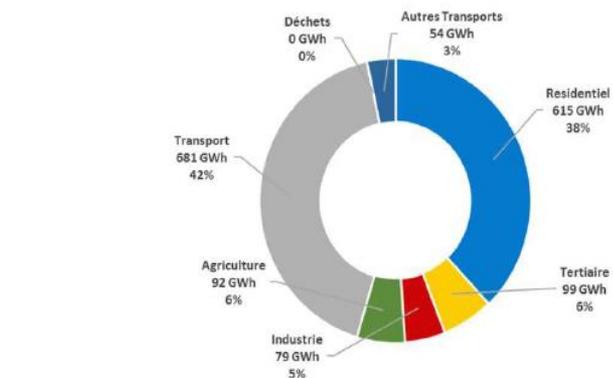
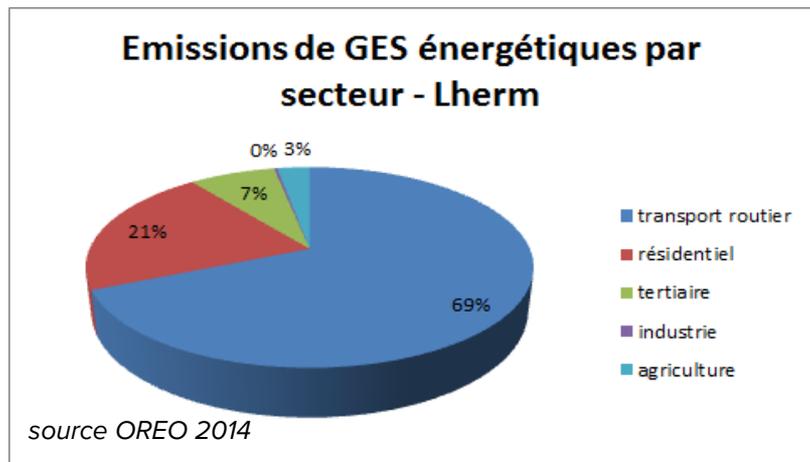


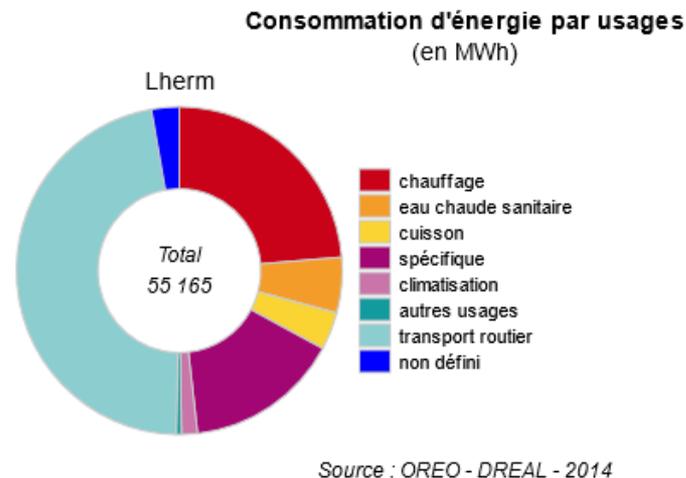
FIGURE 9 : REPARTITION DES CONSOMMATION D'ÉNERGIES FINALES PAR SECTEUR SUR LE PAYS SUD TOULOUSAIN EN L'ABSENCE DE DEUX INDUSTRIES (SOURCE : OREO, EXPLICIT, 2014)

Une forte prédominance du **transport routier** et du **résidentiel**
(comme sur le Pays Sud Toulousain, hors industries de BousSENS).

2-Bilan des consommations : vue d'ensemble (année de référence 2014)



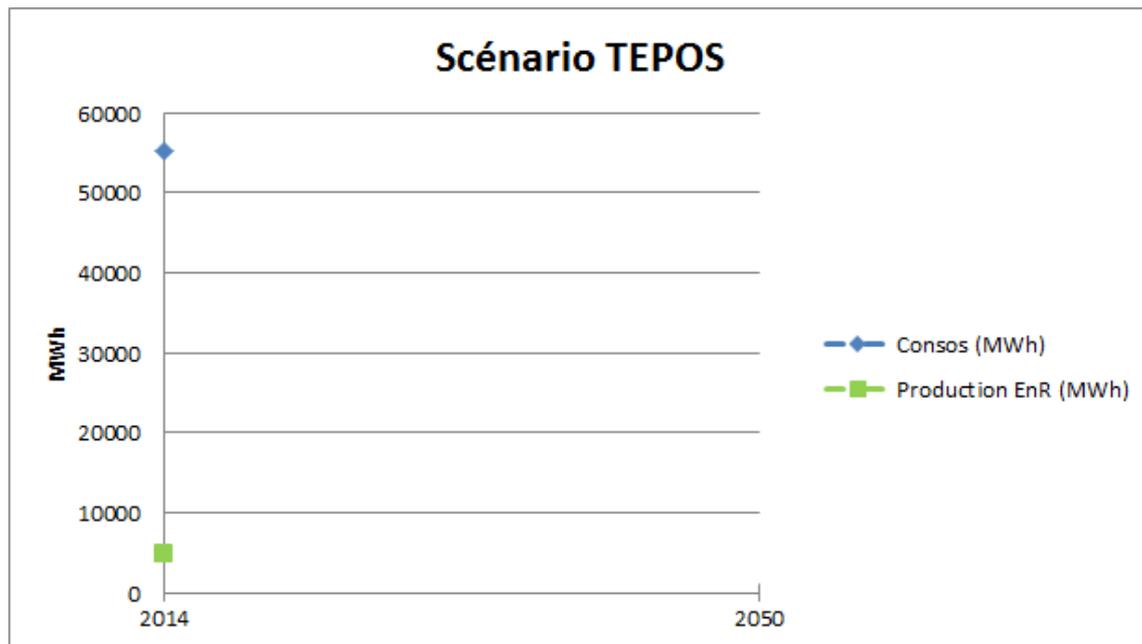
La part du transport augmente sur l'indicateur émissions de GES (combustion de carburant fossile).



Après le transport, le chauffage est le deuxième usage le plus consommateur.

3-Bilan et potentiel EnR

Pour l'année 2014 (point de départ) : 4 866 MWh (source OREO 2014), soit 9% de la consommation.



3-Bilan et potentiel EnR

Point d'étape en 2020 : + 14 765 MWh = 19 631 MWh



2019



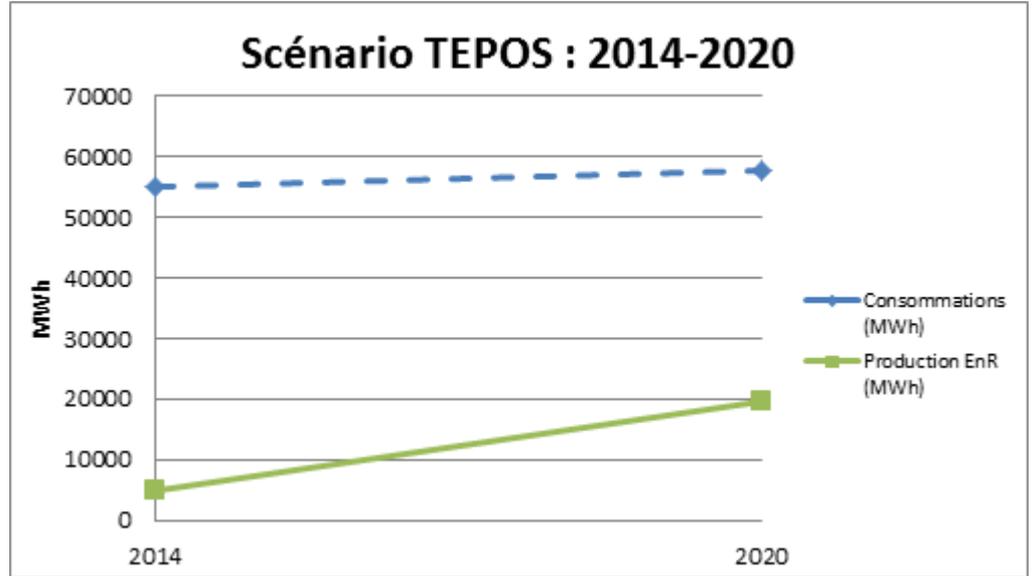
2018 et 2019



2019



2020



hypothèse : consommation 2020 = 2017 = 57 792 MWh

Une démarche volontariste (tant sur les consommations que sur les EnR) est indispensable pour faire se rejoindre les deux courbes et donc atteindre l'objectif de commune à énergie positive.

3-Bilan et potentiel EnR



éolien -> incompatible des radars pour l'aviation

solaire



- en toiture : contraintes ABF; particuliers et entreprises à sensibiliser
- au sol : pas de terrain artificialisé identifié (*directive DDT*); possibilité sur parking en ombrières? (projet Auchan, parking stade sous réserve de l'accord ABF)



hydroélectricité

-> projet "Lherm-Jottes" (réseau31) sur le canal Saint-Martory (806 MWh/an, > 2023)



méthanisation agricole

-> projet long terme : 4 à 6 ans de développement, avec concertation indispensable et conditions de durabilité à respecter (*rapport WWF-GrDF*). Gisement commune estimé à 7,6 GWh (*étude ADEME-Solagro*).



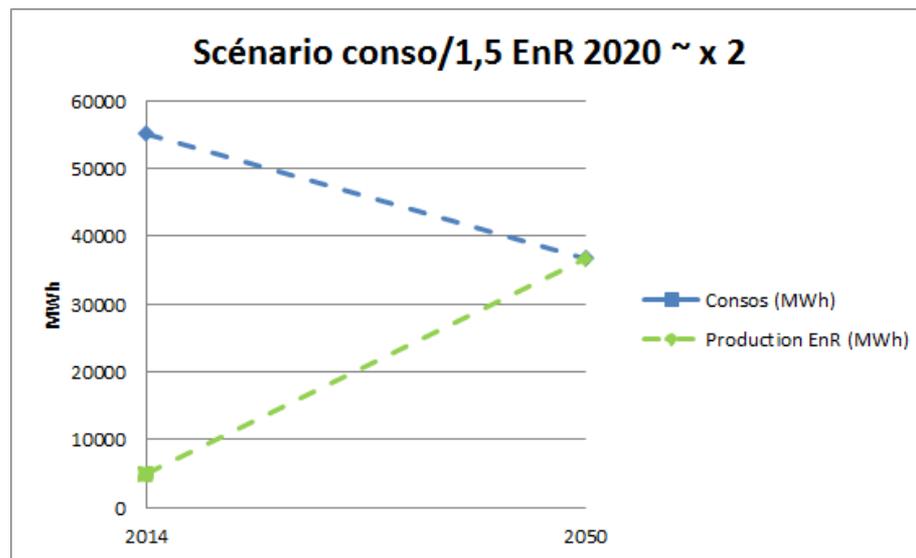
bois/géothermie



- extension chaufferie bois du GS pour gymnase, collège, EHPAD (978 MWh/an)
- réseau de chaleur bois ou géothermie pour 7 bâtiments autour de la mairie (79 MWh/an)

4-Feuille de route

Scénario possible :



Objectif : établir un plan d'actions concret, adapté à la commune.

=> 3 sessions de travail collaboratives (avec les élus de l'exécutif) ont permis de sélectionner une liste de 25 actions, et de les hiérarchiser.



5-Priorisation des actions

Les actions ont été hiérarchisées, de manière à débiter par des actions accessibles, permettant d'amorcer une dynamique.

Approche transversale

Un élu référent par action

actions prioritaires en vert

=> fiches actions à venir

(sans oublier les autres!
ex : Le Jour de la Nuit,
le 2 octobre)

catégorie	n°	idée	Score total
mobilité	1	sécuriser les déplacements piétonniers au centre du village	47
	3	faciliter l'accès au coeur de village par des liaisons douces pour les habitants des quartiers les plus éloignés et construire un stationnement couvert pour les vélos	47
	4	raccorder les tronçons existants de voies douces sur le coeur de village	44
	5	mettre en place un minibus vers le centre-ville (TAD) (pour les personnes ayant du mal à se déplacer)	49
	7	améliorer l'offre de transport entre Lherm et la gare de Muret	52
	11	aménager des voies douces autour de l'école et du collège	55
	12	souscrire au projet MOBY à l'école	55
	13	développer le projet d'aménagement d'un espace de travail partagé (permet la non-mobilité)	46
	20	Réguler le trafic, réduire la vitesse et valoriser l'espace public	48
	tertiaire	3	s'engager avec le label Village étoilé, participer à l'animation nationale "Le jour de la nuit"
4		réduire significativement la consommation d'énergie des services communaux	45
6		travailler à l'extension de la chaufferie bois pour desservir le collège, le gymnase et l'EHPAD	50
8		poursuivre le projet de réseau de chaleur pour les bâtiments autour de la Mairie	42
9		Sensibiliser les commerçants et artisans (énergie mais aussi éco défi, Répar'acteur)	55
10		Intégrer des critères environnementaux (et sociaux) dans la commande publique	53
11	Intégrer la transition énergétique (et écologique) dans le projet centre-bourg	41	

5-Priorisation des actions

Approche transversale

Un élu référent par action

actions prioritaires en vert

=> fiches actions à venir

(sans oublier les autres!)

résidentiel		établir des règles à l'adresse des aménageurs (s'appuyer sur le SCoT et le PLU) :	
	3	énergies renouvelables, matériaux, végétalisation, absence de climatisation artificielle	57
agriculture	1	privilégier l'alimentation locale et bio pour la cantine (Mon Restau Responsable)	55
	3	valoriser les circuits-courts en organisant un marché de producteurs locaux	62
	5	aider à l'installation d'agriculteurs en AB	56
déchets	3	lutter contre le gaspillage alimentaire à la cantine scolaire (ex : proposition de petites portions)	57
	4	organiser en lien avec la CC un service de broyage des déchets verts	49
	6	mettre à disposition les déchets verts communaux pour les maraîchers locaux	49
	8	Mettre en place le tri dans les bâtiments publics (notamment papier, compostage au restaurant scolaire)	50
végétalisation	1	mettre à disposition un terrain pour créer des jardins partagés	61

5-Priorisation des actions

Focus sur les actions jugées prioritaires :

- Valoriser les circuits courts en organisant un marché de producteurs locaux
- Mettre à disposition un terrain pour créer des jardins partagés
- Lutter contre le gaspillage alimentaire à la cantine
- Etablir des règles à l'adresse des aménageurs
- Aider à l'installation d'agriculteurs en AB
- Privilégier l'alimentation locale et bio pour la cantine
- Souscrire au programme « MOBY à l'école »
- Aménager des voies douces autour des écoles
- Sensibiliser les commerçants et artisans

Thématique	N° de l'action	Intitulé de l'action	
Végétalisation	1	Mettre à disposition un terrain pour des jardins partagés	
Elu référent		Joël Bruston	
Partenaires techniques		GT jardins partagés	
Partenaires financiers		Commune seule pour le moment	
Description de l'action			
<u>Rappel du contexte :</u>			
Suite à diffusion d'un questionnaire, environ 20 réponses de personnes intéressées à plusieurs titres : - soit pour jardiner sur une parcelle individuelle, - soit pour jardiner sur une parcelle partagée, - soit pour participer à l'élaboration du projet. Création d'un collectif de citoyens et d'élus qui élabore le projet, met au point une charte de fonctionnement, un logo, construisent le plan d'aménagement du terrain, etc. Le financement accordé par la commune servira pour le démarrage du projet, mais d'autres financements seront à trouver pour le développer. Les premières actions sur le terrain consisteront à mettre en oeuvre une clôture périphérique, puis à créer un puits pour l'arrosage, et mettre en oeuvre des plantations périphériques.			
Mise à disposition du foncier par la commune : Une convention sera à passer avec la municipalité pour définir les conditions et le cadre de ce projet (intérêt général, ouvert à toutes et à tous, cultures naturelles, développement d'animations inter-générationnelles, etc.)			
Aide à la création de l'association : L'objectif est de créer une association, avec des statuts, afin de pouvoir demander des subventions et des aides auprès de différents organismes.			
<u>Par la suite, subventions possibles de la commune pour :</u> soutenir les formations/sensibilisations soutenir les pratiques en bio/agroécologie/permaculture proposer des formations/ateliers aux jeunes			
Planning	2021-2022		
Budget prévisionnel	5000€HT en 2021 (aide au démarrage)		
Moyens humains	en interne : 2 élus (pas d'agent identifié pour le moment) en externe : collectif d'une vingtaine de personnes, relations avec des associations existantes		
Indicateurs de suivi	nombre d'atelier de formation/sensibilisation à l'agro-écologie		
Communication			
Message	Intérêt général. Activité ouverte à toutes et à tous. Objectifs de l'association via la charte, plan d'aménagement.		
Cible	Citoyen.nes du village de tous âges	Media	Table ronde La Bobine Verte Page facebook Lherm
Budget	A définir	Moyens humains	1 élu (ou 1 agent)
Planning	Démarrage à l'automne 2021		

Perspectives



S'approprier la feuille de route, la mettre en oeuvre, suivre les impacts, la faire vivre.

Sensibiliser et impliquer les citoyens, pour leur mode de vie individuel mais aussi dans les projets collectifs de la commune (comités citoyens, EnR citoyenne).

Maintenir le cap sur le long terme, au-delà du mandat.

Ne pas négliger les impacts environnementaux dans les choix, pour une approche systémique.

Merci pour votre attention !